



PRÉFET DU VAL-D'OISE

Commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise

## Séance du 11 octobre 2012

COMMUNE	PÉTITIONNAIRE	ENSEIGNE	RÉSULTAT du VOTE	DÉTAIL DU PROJET
HERBLAY	Société SAS HERBLIDIS	Super U	<b>FAVORABLE</b> <b>9 voix favorables</b>	Demande de création d'un magasin Super U de 1.500 m <sup>2</sup> de surface de vente et d'un bâtiment de 620,23 m <sup>2</sup> de surface de vente destiné à accueillir plusieurs commerces traditionnels situés le long de la RD 48 route de Conflans et à l'angle du Mail Jean-Baptiste Poquelin à Herblay. Demande enregistrée le 21 août 2012 sous le n° 48.
HERBLAY	SCI HERPAK	Ensemble commercial	<b>FAVORABLE</b> <b>9 voix favorables</b> <b>1 abstention</b>	Demande de création d'un ensemble commercial de 3.400 m <sup>2</sup> de surface de vente constitué de 4 cellules commerciales : 3 dédiées à l'équipement de la personne et 1 dédiée à l'équipement de la maison le tout situé le long du Bd du Havre (RD 14) à Herblay. Demande enregistrée le 3 septembre 2012 <b>sous le n° 49.</b>